

# Les Infos de Base

mercredi 14 mars 2007  
volume 10, numéro 11  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Lois du Québec*

Liste des modifications  
apportées à l'*Infobase  
Règlements du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

### État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 11 du 14 mars 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 mars 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 11 du 14 mars 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 10 du 10 mars 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 mars 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 9 du 28 février 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 8 du 24 février 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 4 du 21 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

### Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

*Règlement sur la signalisation routière*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 4.1.2], aa. 25, 35, ann. 1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la signalisation routière*, A.M. 2007-01 du 05-03-07, (2007) 139 *G.O.* 2, 1671, aa. 1-3.

*Règlement sur la formation continue obligatoire des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec*, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 28-02-07, (2007) 139 *G.O.* 2, 1669], nouveau.

*Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du Plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 282], a. 10.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du Plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 8769 du 06-03-07, (2007) 139 *G.O.* 2, 1673, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.